



CH-3003 Bern, OFPP, WUP

Aux
offices cantonaux responsables
de la protection civile

Référence: 641.2-17
Dossier traité par: Paul Tschanz
Berne, le 19.07.2013

Commandes de vêtements et de bottes de combat à partir de 2014

En raison de l'évolution de la collaboration entre la Confédération et les cantons dans le domaine du matériel et de la diminution du volume de vêtements commandés, dès 2014, l'OFPP n'offrira plus aux cantons ni aux OPC la possibilité de commander des vêtements comme c'était le cas jusqu'alors par le biais de la plate-forme Matériel.

Les fournisseurs sont informés de ce changement. Certains d'entre eux ont monté un stock de vêtements. En vue de sa fermeture, les fournisseurs prendront contact avec les responsables cantonaux de la protection civile et leur feront des offres avantageuses.

Les cantons et les OPC peuvent s'approvisionner en vêtements via le Forum suisse du matériel de protection civile (<http://www.materialforum.ch/fr>).

Les bottes de combat peuvent toujours être commandées via l'OFPP. Vous recevrez le formulaire de commande pour les bons en décembre 2013.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Peter Wüthrich
Chef Infrastructure